

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

Quintidi 25 Pluviôse, an V.

(Lundi 13 Février 1797).

Prise de deux brigantins anglais par un cutter espagnol. — Autre prise de plusieurs bâtimens anglais par un longre français. — Arrivée du prince d'Orange à Berlin. — Lettre du général Buonaparte sur la reddition de Mantoue et la déroute de l'armée papale. — Divisions entre les prisonniers de Vendôme. — Discours du représentant Dumas sur la prise de Mantoue.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

ESPAGNE.

De Vigo, le 10 janvier.

Le cutter la *Victoire*, portant dix canons, douze pierriers & soixante-quatre hommes d'équipage, capitaine D. Juan Martinez, armé en course par D. Bonaventure Morco del Pont, étoit sorti de ce port le 6 du courant.

Il est rentré aujourd'hui conduisant deux brigantins anglais qu'il a pris. L'un, nommé *Oeto*, portant 1500 quintaux de morue, avoit pour capitaine Antoine Lubyek; l'autre, nommé *Mira*, étoit chargé de 900 quintaux & commandé par le capitaine Jordi-Rendi: tous deux venoient de Terre-Neuve & étoient destinés pour Porto & Viana. Cet armateur & le capitaine sont les mêmes qui, dans la dernière guerre, avoient pris treize bâtimens de cette nation avec le corsaire Saint-Charles, après plusieurs combats soutenus avec gloire & avec succès.

P R U S S E.

De Berlin, le 25 janvier.

M. le comte de Goltz est parti pour Stockholm.

Le prince d'Orange, le prince Eugène de Wurtemberg & le grand chambellan du duc regnant de ce nom, sont arrivés en cette résidence.

On apprend de Saint-Petersbourg, que l'armée russe prend le deuil pour trois jours, à cause de la mort du feld-maréchal de Romanzow: l'empereur a voulu témoigner par-là sa haute estime pour la mémoire d'un militaire si distingué, & qui fut si utile à l'état.

A N G L E T T E R R E.

De Londres, le 2 février.

Le comte de Chesterfield s'est démis de la surintendance des postes, & a été remplacé par le lord Auckland.

Des lettres de Cuxhaven, du 30 janvier, annoncent que plusieurs navires de la flotte marchande de Cork,

composée de 40 voiles, ont été pris à la vue de cette place par deux longres français qui croisoient depuis quatre jours sur les côtes. Trois de ces navires ont échoué en cherchant à se sauver dans ce port.

FRANCE.

ARMÉE D'ITALIE.

Au quartier-général de Faenza, le 15 pluviôse, an 5^e.

Le général en chef de l'armée d'Italie, au directoire exécutif.

Citoyens directeurs, je vous ai rendu compte hier de l'arrivée de nos troupes à Trente; le général Joubert, arrivé dans cette ville, envoya aussitôt à la poursuite de l'ennemi.

Le général Vial, à la tête de l'infanterie légère, occupa la ligne du Lawis; les débris de l'armée autrichienne étoient de l'autre côté. Le général Vial passa le Lawis à pied, à la tête de la 29^e demi-brigade; poussa l'ennemi jusqu'à Saint-Michel, lui fit 800 prisonniers, et joncha la terre de morts. La jonction des généraux Massena et Joubert est faite, et le dernier général occupa la ligne du Lawis qui couvre Trente.

L'aide-de-camp Lambert, l'adjoin Camillon se sont particulièrement distingués.

Je me suis attaché à montrer la générosité française vis-à-vis de Wurmser, général âgé de 70 ans, envers qui la fortune a été, cette campagne-ci, très-cruelle, mais qui n'a pas cessé de montrer une constance et un courage que l'histoire remarquera. Enveloppé de tous côtés après la bataille de Bassano, perdant d'un seul coup une partie du Tirol et son armée, il ose espérer de pouvoir se réfugier dans Mantoue, dont il est éloigné de 4 à 5 journées, passe l'Adige, culbute une de nos avant-gardes à Cerca, traverse la Molinella, et arrive dans Mantoue. Enfermé dans cette ville, il a fait deux ou trois sorties; toutes lui ont été malheureuses, et à toutes il étoit à la tête. Mais outre les obstacles très-considerables que lui présentoient nos lignes de circonvallation, hérissées de pièces de campagne, qu'il étoit obligé de surmonter, il ne pouvoit agir qu'avec des soldats découragés par tant de défaites, et affaiblis par les maladies pestilentiellles de Mantoue. Ce grand nombre d'hommes, qui s'attachent

toujours à calomnier le malheur, ne manqueront pas de chercher à persécuter Würmsér.

Le général Serrurier & le général Würmsér ont dû avoir, hier, une conférence pour fixer le jour de l'exécution de la capitulation, & s'accorder sur les différends qu'il y a entre l'accordé & le proposé.

La division du général Victor a couché, le 13, à Imola, première ville de l'état papal. L'armée de sa sainteté avoit coupé les ponts & s'étoit retranchée avec le plus grand soin sur la rivière de Semio, qu'elle avoit bordée de canons. Le général Lasne, commandant l'avant-garde, aperçut les ennemis qui commençoient à le canonner; il ordonna aussitôt aux éclaireurs de la légion lombarde, d'attaquer les tirailleurs papistes; le chef de brigade Lahoz, commandant la légion lombarde, réunit ses grenadiers qu'il fit former en colonne serrée pour enlever, bayonnette au bout du fusil, les batteries ennemies. Cette légion, qui voit le feu pour la première fois, s'est convertie de gloire; elle a enlevé 14 pièces de canon sous le feu de 3 ou 4 mille hommes retranchés. Pendant que le feu duroit, plusieurs prêtres, un crucifix à la main, prêchoient ces malheureuses troupes. Nous avons pris à l'ennemi 14 pièces de canon, huit drapeaux, mille prisonniers, & tué 4 ou 500 hommes. Le chef de brigade Lahoz a été légèrement blessé. Nous avons eu 40 hommes tués ou blessés.

Nos troupes se portèrent aussitôt sur Faenza; elles en trouvèrent les portes fermées; toutes les cloches sonnaient le tocsin, & une populace égarée prétendoit en défendre l'issue. Tous les chefs, notamment l'évêque, s'étoient sauvés; deux ou trois coups de canon enfoncèrent les portes, & nos gens entrèrent au pas de charge. Les loix de la guerre n'autorisoient à mettre cette ville infortunée au pillage; mais comment se résoudre à punir aussi sévèrement toute une ville pour le crime de quelques prêtres! J'ai envoyé chez eux 50 officiers que j'avais fait prisonniers, pour qu'ils allassent éclairer leurs compatriotes, & leur faire sentir les dangers qu'une extravagance pareille à celle-ci leur faisoit courir. J'ai fait, ce matin, venir tous les moines, tous les prêtres, je les ai rappelés aux principes de l'évangile, & j'ai employé toute l'influence que peuvent avoir la raison & la nécessité pour les engager à se bien conduire; ils m'ont paru animés de bons principes. J'ai envoyé à Ravennes le général des Camaldules, pour éclairer cette ville, & éviter les malheurs qu'un plus long aveuglement pourroit produire; j'ai envoyé à Cezenne, patrie du pape actuel, le pere dom Ignazio, prieur des bénédictins.

Le général Victor continua hier sa route & se rendit maître de Sorli; je lui ai donné ordre de se porter aujourd'hui à Cezenne.

Je vous ai envoyé différentes pièces qui convaincent l'Europe entière de la folie de ceux qui conduisent la cour de Rome. Vous trouverez ci-joint deux autres affiches, qui vous convaincront de la démence de ces gens-ci. Il est déplorable de penser que cet aveuglement coûte le sang des pauvres peuples, innocens instrumens & de leur temps, victimes des théologiens.

Plusieurs prêtres, & entr'autres un capucin, qui prêchoient l'armée des catholiques, ont été tués sur le champ de bataille.

Signé, BUONAPARTE.

Note des Rédacteurs.

La générosité avec laquelle Buonaparte relève dans cette lettre la conduite du vieux guerrier qu'il a vaincu, & les sentimens d'humanité qu'il a déployés à l'égard de cette populace égarée de Faenza, ne seront pas perdus pour la gloire du vainqueur. De semblables traits honoreront sa mémoire, plus encore peut-être que ses victoires, toutes glorieuses & étonnantes qu'elles sont. Ils ne se flétriront point les lauriers qui ne sont arrosés ni du sang ni des larmes de nos semblables.

Bulletin de l'armée d'Italie, du 14 pluviôse.

L'armée est prévenue que Mantoue s'est rendue hier à 10 heures du soir. La garnison est prisonnière de guerre. On fera connoître les articles de la capitulation, lorsqu'ils seront parvenus à l'état-major.

Division du Tyrol, le 14 pluviôse.

La division du général Joubert, après s'être emparée de Trente, s'est portée pour prendre la position de Lavis & de Secozano. La brigade de Vial attaqua le village de Lavis, où l'ennemi étoit en force; la 4^e, la 17^e & la 29^e demi-brigades d'infanterie légère, soutenues de la 14^e de bataille, s'emparèrent des hauteurs qui dominent le village à droite, en même-temps qu'une partie de ces troupes, à la tête desquels étoit le général Vial, culbuta l'ennemi & le poursuivit jusqu'à Saint-Michel, lui faisant 800 prisonniers. La seule 29^e demi-brigade a terrassé 3000 Hongrois.

Le lendemain, l'ennemi demanda une suspension d'armes de 24 heures; la réponse fut une nouvelle attaque de notre part. L'aide-de-camp du général Sandoz-Lambert, avec 2 carabiniers, a fait rendre les armes à 1 major & à 100 Hongrois. L'adjudant aux adjudans-généraux, Cornillon, s'est aussi distingué.

Division de la Romagne.

Le 14 pluviôse, 5 heures du matin, la division du général Victor s'est mise en marche d'Imola; pour s'avancer sur une partie de l'armée papale, rassemblée à Fayence: l'avant-garde de la division du général Victor, commandée par le général de brigade Lasne, & dans laquelle étoient les grenadiers de la légion lombarde, rencontra le corps d'armée de sa sainteté sur le Semio. L'ennemi confiant, tant par ses retranchemens que par la rivière qu'il avoit devant lui, mais que malheureusement pour lui, le beau temps avoit rendu guéable; défendait le pont & la rivière avec environ 4000 hommes, 14 pièces de canon & un corps considérable, tournés par les troupes qui avoient passé le Semio au gué, & attaqués en même-temps de front, sur le pont de Semio, le choc fut le moment de la déroute. Les grenadiers lombards enlevèrent les batteries à la bayonnette, & se sont couverts de gloire; la déroute a été complète.

Le pape a perdu, dans cette occasion, 1000 hommes prisonniers, 26 officiers, environ 4 ou 500 hommes tués; il a perdu 8 drapeaux, 14 pièces de canon & 8 caissons, qui étoient tout ce qu'il y avoit. On a pris également 4 dragons blessés. Le 7^e régiment d'hussards, commandé par l'aide-de-camp Janot, poursuivit pendant dix milles la cavalerie papale, sans pouvoir la rejoindre.

Signé, Alex. BERTHIER.

De Paris, le 24 pluviôse.

Suivant les lettres de Vendôme, il s'est élevé de grandes divisions entre les prisonniers renfermés dans la maison de justice. Pendant long-tems, ils ont espéré que, soit par les chicanes dont ils embarrasseroient la procédure, soit par le secours qu'ils attendoient de la part des amis de l'égalité et du bonheur commun, le procès n'auroit pas de suite. Mais dès qu'ils ont vu que toutes les subtilités judiciaires étoient écartées par la fermeté du tribunal, et que le bon peuple sans-culottes abandoit sérieusement des amis qui lui offroient le pillage des riches & la communauté de tous les biens, chaque accusé ne s'est plus occupé que de lui-même. Comme leurs situations respectives sont très-différentes, l'intérêt de chacun lui suggère une conduite qui y soit appropriée. De-là se sont formés quatre partis bien distincts. Le premier est celui de Gracchus Babeuf. Ayant espéré d'abord de traiter de puissance à puissance avec le directoire, il avoit magnaniment avoué ses vastes projets. Quoique sa puissance indépendante ait été contestée par la puissance gouvernante et ne soit pas admise par le tribunal, il se pique d'honneur et continue de tout confesser, en se retranchant sur la beauté de l'entreprise qu'il avoit conçue en faveur du peuple. Il sera suivi dans ce plan de défense par les héros de l'expédition. Le second parti est celui de Germain, qui veut aussi tout avouer; mais qui, s'il succombe, veut entraîner avec lui les ex-conventionnels. On prétend qu'il espère, par cette mesure, exciter à quelque effort extraordinaire les puissans supérieurs de la convention. Le troisième est celui de ces ex-conventionnels mêmes, qui, s'étant mis moins en avant, espèrent échapper à la conviction en niant tout. Le quatrième parti est celui des moins coupables, qui ne veulent point faire cause commune avec les autres, espérant obtenir de l'indulgence en révélant franchement ce qu'ils savent & ce qu'ils ont fait. Ceux-ci sont odieux à tous les autres. D'ailleurs, ces prisonniers sont assez dociles à l'égard de leurs gardiens, & il n'y a eu aucune tentative pour compromettre la sûreté de la prison.

Nous nous sommes trop hâtés d'annoncer la mort du célèbre Edmond Burke. Il paroît par les dernières nouvelles de Londres qu'il est malheureusement très-malade, mais que le 2 février il vivoit encore & avoit été transporté à Londres, pour y recevoir tous les soins qu'on peut attendre de l'art & de l'amitié.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LIERRET.

Séance du 23 pluviôse.

La discussion s'ouvre sur la question intentionnelle. Perrin observe que la question directement intentionnelle n'est pas nécessaire dans toutes les affaires, & que c'est par cette raison, qu'il ne faut pas la prescrire, afin de ne pas laisser à la disposition des juges de la poser ou de ne la point poser. Toute action a été commise avec des circonstances qui donnent des renseignements sur la moralité de l'action; c'est d'après cette moralité que le fait doit être jugé & non en laissant à l'arbitraire d'un juge d'appliquer ou de ne point appliquer la question intentionnelle. La résolution a donc sagement fait de

substituer à cette question l'examen de la moralité du fait. Perrin demande qu'elle soit approuvée.

Loisel, l'aîné, a soutenu que cette résolution étoit inconstitutionnelle, obscure & contraire à l'institution du juré.

Il a été interrompu par l'arrivée du message annonçant la prise de Mantoue.

Lacombe Saint-Michel a demandé que le gouvernement saisît cette occasion pour fonder la liberté en Italie.

Dumas a prononcé un discours dont voici les principaux traits.

« La reddition de Mantoue termine la plus mémorable campagne, la plus fertile en glorieux & terribles événements de guerre qu'aucune époque de l'histoire nous présente.

» Quel est le français retenu dans ses foyers par des devoirs publics ou par des soins domestiques dont il n'a pu s'arracher, qui ne sente, au récit de nos victoires, un vil regret de n'avoir pu cueillir lui-même son laurier?.....

» Tant de génie, tant de valeur et de fortune ont illustré nos armes pendant le cours de cette session, que le corps législatif et le pouvoir exécutif en ont reçu beaucoup d'éclat, comme aussi de puissans moyens de fonder la prospérité de la république par la conclusion de la paix générale.

» Que sont auprès de ces grandes décisions du sort des empires par le sort des armes, que sont ces complots obscurs, ces efforts isolés, séparés de l'intérêt commun de la cause commune, et qui n'acquiescent quelque importance que parce qu'ils fournissent encore un aliment à l'intrigue, aux factions dans peu dissoutes, aux passions déjà presque désabusées?

» Il me semble que chaque fois qu'une grande victoire nous est annoncée, comme nous nous plaisons à suivre dans leurs récits nos généraux & nos soldats, comme nous les admirons par la pensée sur le champ de bataille, de même ils nous suivent, & du milieu de leurs camps entendent nos discours dans cette paisible enceinte.

» Ils nous trouveront dignes des destinées qu'ils ont préparées à la patrie, dignes de la liberté cimentée par leur sang, s'ils nous voient tendre vers le même but politique, le véritable, le seul objet de la guerre, aussi franchement, aussi fermement qu'ils marchent à la victoire.

» Qu'ils reçoivent donc en échange des lauriers dont ils nous ombragent, un gage certain de nos vertus civiques: que cette unité de sentiment que le signal du combat réveille dans leurs cœurs, se manifeste ici et nous anime à leur exemple; que nos frères d'armes, prêts-nous un mutuel appui; que nos rangs ne soient pas plus désunis que leurs bataillons; que la confiance généreuse qui naît de la force; que l'honorable orgueil qu'il nous est permis de concevoir et que nos braves volontaires justifient, nous portent à des sentimens vraiment républicains: bannissons toute méfiance; elle appartient à la faiblesse, à la crainte; elle ne sied point aux vainqueurs.

» Ainsi donc, que chaque pensée publique dont nous apportons ici le tribut que nous devons au peuple souverain, librement exprimée, lui parvienne pure comme le cœur qui la dicte.

» C'est au sein de la victoire qu'il est beau de parler de paix, & je crois remplir le premier de mes devoirs »

en osant dire que la paix générale étoit dans Mantoue, comme on eut raison de dire autrefois qu'elle étoit dans Maëstricht.

» Sans prétendre hâter les mesures sages que doit prendre le gouvernement, sans rien présumer ici sur le prix & l'emploi de nos conquêtes; sans nous enorgueillir de toutes celles que nous possédons au-delà de ces deux colonnes des Hercules français, faisons entendre la voix publique & les félicitations nationales aux vainqueurs de l'Italie, &c. »

Le conseil ordonne l'impression de ces deux discours ainsi que du message, au nombre de six exemplaires.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen RIou.

Séance du 24 pluviôse.

Le conseil, sur la proposition de Monnot, prend une résolution portant que les créanciers de l'état pourront faire rectifier les erreurs de noms & de prénoms qui se seront glissés dans leurs actes.

Canus fait adopter un autre projet de résolution, portant en substance que les ordonnances délivrées par les ministres aux fournisseurs des armées, de la marine & autres entreprises de la république, pour le paiement d'un service actuel & courant depuis le 15 brumaire an 5^e, seront admissibles en paiement de la première partie du prix des biens nationaux vendus ou à vendre, d'après la loi du 16 brumaire, an V^e, & payable aux termes de l'article II de ladite loi, tant en numéraire qu'en obligations. Le montant des ordonnances sera imputé sur la totalité de ladite partie, & réduira jusqu'à dû concurrence les sommes à fournir par l'acquéreur, soit en numéraire, soit en obligations.

On renvoie à une commission spéciale l'examen d'une pétition, par laquelle la citoyenne Daudebat sollicite une explication des articles constitutionnels, relatif à l'arbitrage volontaire.

Le conseil s'occupe quelque-tems de la contribution foncière.

La discussion est interrompue par l'arrivée de deux messages du directoire exécutif, en réponse à ceux par lesquels le conseil lui avoit demandé des renseignements sur les mesures prises par lui contre les prêtres réfractaires, et sur l'affaire des citoyens Flachet, Laporte et Castellane, traduits à l'armée d'Italie, devant une commission militaire.

Dans le premier, le directoire rappelle que déjà il a rendu compte au conseil, que les loix étoient insuffisantes contre les prêtres réfractaires qui menacent de troubler tous les départemens. Il faut une mesure prompte; c'est l'excessive rigueur de la peine de mort prononcée contre eux, qui fait qu'ils y échappent. Le directoire pense donc qu'il faudroit leur accorder, pour se retirer, un délai, passé lequel ils seroient déportés.

Ce message est renvoyé à une commission qui fera son rapport décadé.

Quant aux citoyens Flachet, Laporte & Castellane, ils ont été arrêtés & traduits devant un tribunal mili-

taire, comme coupables de dilapidation, prévarications, vols & infidélités dans les fournitures & levées de contributions faites par eux. Flachet s'est enfui.

On propose le renvoi à une commission; d'autre part on demande l'ordre du jour.

Lamarque pense que ces trois citoyens ont été illégalement arrêtés & traduits devant un tribunal militaire; il est souvent interrompu par des murmures; & malgré ses réclamations, le conseil passe à l'ordre du jour par & simple.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 24 pluviôse.

On reprend la discussion sur la question intentionnelle. Sur la demande de Tronchet, le conseil ajourne à trois jours la suite de cette discussion.

Le conseil reçoit & approuve une résolution d'hier, qui porte que l'armée d'Italie ne cesse de bien mériter de la patrie.

Bourse du 24 pluviôse.

Amsterdam 60, 61 $\frac{1}{4}$.	Lausanne $\frac{1}{2}$ 15 j., 2 $\frac{5}{8}$ 3 mois.
idem courant 58 $\frac{1}{4}$ 30 jours.	Londres 25 liv.
Hambourg 195 $\frac{1}{2}$, 191 $\frac{1}{2}$.	Inscriptions 9 liv. 8 s., 5, 2 $\frac{1}{2}$, 9 l., 8 l. 17 s. $\frac{1}{2}$.
Madrid 11 liv. 5 s.	Mandat, 21 s., 20 g d., 20.
Madrid effective 13 l. 12 s. $\frac{1}{2}$.	Or fin 103 liv.
Cadix 11 l. 2 s. $\frac{1}{2}$.	Ling. d'arg. 50 l. 10 s.
Cadix effective 13 l. 10 s.	Piastre 5 l. 5 s. 9 d.
Gènes 92 $\frac{1}{4}$, 91 $\frac{1}{4}$ à 91.	Quadruple 79 l. 10 s.
Livourne 102 $\frac{1}{2}$, 2 mois.	Ducat d'Hol. 11 l. 10 s.
Bâle 1 $\frac{1}{2}$ p. 15 j., 2 $\frac{5}{8}$ 3 mois.	Souverain 33 l. 17 s. 6 d.
Lyon au pair. 15 j.	Guinée 25 liv. 4 s.
Marseille idem.	
Bordeaux 1 $\frac{1}{2}$ bénéf. 10 j.	

Esprit $\frac{5}{8}$, 465 liv. — Eau-de-vie 22 deg., 340 l. — Huile d'olive, 1 liv. 6 s. — Café Martinique, 2 liv. — Café Saint-Domingue, 1 liv. 16 s. $\frac{1}{2}$. — Sucre d'Hambourg, 2 liv. 4 s. — Sucre d'Orléans, 2 liv. — Savon de Marseille, 20 s. 6 d. — Chandelle, 12 s. — Poivre, 2 liv. 3 s. — Sel, 6 liv. 15 s. le cent. — Amidon, 8 s.

Lettre d'un Officier Autrichien à son frere. A Paris, chez Huet, libraire, rue Vivienne, & chez tous les marchands de nouveautés.

Le Solitaire Anglais, ou Aventures merveilleuses de Philippe Quarll; traduit de l'anglais. A Paris, chez Dufart, rue des Noyers.

L'art de tirer les Cartes, ou le Moyen de lire dans l'avenir, avec un Traité des Songes et Visions nocturnes. A Paris, chez Deroy, libraire, rue du Cimetière Saint-André-des-Arts, n^o. 12. Prix, avec le Jeu des Cartes, 5 liv. pour Paris.

Année Amusante et Morale, ou Collection de Romans, Traits d'Histoire et Anecdotes, etc.

Cet ouvrage paroît depuis le 15 vendémiaire, par livraisons d'un volume tous les 8 jours, et de 2 volumes pour les 5 jours complémentaires; en tout 50 volumes pour l'année.

L'abonnement est de 12 liv. pour trois mois, de 24 liv. pour six mois, de 48 liv. pour l'année, pour les départemens, franc de port, et pour Paris, de 40 liv. pour l'année, de 20 liv. pour six mois, de 10 pour trois mois.

A Paris, Vieille rue du Temple, n^o. 76.